

Si vous citez tout ou partie d'un article, pensez à citer l'auteur et l'ouvrage:

FALCONNET André, «Les viviers romains des Sardinaux (Sainte-Maxime) et de la Gaillarde (Roquebrune-sur-Argens)», *Freinet-Pays des Maures*, n°5, 2004 p. 51-55.

Freinet Pays des Maures



Conservatoire du patrimoine du Freinet ■ n° 5 ■ 2004

Sommaire

Un tableau de la Vierge à l'Enfant entre sainte Jeanne de France et saint Bernard, dans l'église paroissiale Saint-Clément à la Garde-Freinet (Var)	3
Une œuvre insolite. Élisabeth SAUZE	6
La restauration du tableau. Franck VIGLIANI	
La chapelle Notre-Dame/Notre-Dame-de-Lorette à Saint-Tropez (Var).	11
Bernard ROMAGNAN	
Les prémisses de la Révolution à la Garde-Freinet: un curé « progressiste » combat le fanatisme de ses propres paroissiens. Albert GIRAUD	15
Les Tropéziens et la guerre de Crimée (1854-1856), de la reconnaissance à l'oubli. Laurent PAVLIDIS	17
Coup de chapeau à ces Gardois dont on a peu parlé. René FARGE	31
D'un paysage actuel des Maures à la reconstitution d'un paléoenvironnement: exemple de la dépression permienne de Hyères à Fréjus (Var). Édith PLATELET ..	33
Les mares et les ruisseaux temporaires dans les Maures. Denis HUIN, Dominique ROMBAUT et Antoine CATARD	39
Château Minuty: une chapelle privée en terre gassinoise (Var). Caroline ESPIGUES ..	47
Les viviers romains des Sardinaux (Sainte-Maxime) et de la Gaillarde (Roquebrune-sur-Argens). André FALCONNET	51
Activités minières et métallurgiques dans le massif des Maures. Marie-Pierre BERTHET	57
Le Rayol-Canadel-sur-Mer, Naissance d'une station balnéaire dans son paysage. Françoise VIALA	69
Notes de linguistique et d'anthropologie varoise: à propos de quelques termes relevés dans les ouvrages de Léon Sénéquier. Albert GIRAUD	79

Les viviers romains des Sardinaux

(Sainte-Maxime)

et de la Gaillarde

(Roquebrune-sur-Argens)¹

*Freinet,
pays des Maures
■ n° 5, 2004,
Conservatoire
du patrimoine
du Freinet,
La Garde-Freinet
(Var)*

Préambule

Pour comprendre le rôle de ces structures d'il y a 2000 ans, examinons ce qu'est un vivier de nos jours. C'est un récipient où sont conservés les poissons vivants, que l'on rencontre essentiellement chez les professionnels de la vente ou de la restauration. Le vivier (du latin *vivarium*, de *vivus* = vivant) garantit la fraîcheur du produit à consommer: le client choisit sa «bête». En aucun cas, le vivier n'est un lieu d'élevage. C'est un enclos où les poissons sont mis en attente.

Il en était de même à l'époque romaine, à la différence que le récipient d'accueil des poissons était plus important: bassin d'agrément ou pour la gastronomie à l'intérieur de la *villa* romaine, vivier bâti à l'intérieur des terres ou vivier creusé dans les bordures maritimes rocheuses. Il faut aussi signaler qu'il existait des viviers terrestres pour les animaux à «quatre pattes».

Les romains étaient très amateurs de poissons et d'huîtres. On trouve encore, à Pompéi et en Tunisie, ces bassins dont le fond en mosaïque présente les variétés de poissons qui les habitaient. Les viviers maritimes arrivent plus tard. Mal perçus au temps de la République, considérés comme un luxe ostentatoire coûteux, les viviers connaissent leur apogée en Italie à la fin du 1^{er} siècle avant Jésus-Christ. C'est une mode qui se poursuit au 1^{er} et 1^{re} siècles après Jésus-Christ. Les riches romains reçoivent leurs amis dans de luxueuses *villae* installées à la pointe des caps qui deviennent des lieux aristocratiques: on dresse le couvert au bord du vivier, lieu d'animation et de fraîcheur. Les convives choisissent le poisson qui va leur être préparé et peuvent même le manger cru (comme le pratiquent de nos jours les Japonais) souvent trempé dans le *garum*, sauce à base d'intestins, de chair de poissons et d'eau salée et comme l'indique Sénèque: «Le surmulet n'est jamais aussi frais que quand il meurt dans les mains d'un convive.»² C'est la première utilisation du vivier, lieu de convivialité mais aussi réfrigérateur naturel.

André FALCONNET
Président de
l'association
archéologique
Aristide Fabre

1. Je remercie Gaetan Congès, conservateur en chef du patrimoine qui a bien voulu superviser cette analyse et l'enrichir de ses réflexions.

2. SÉNÈQUE, *Questions naturelles*, III, 17.



Saint-Raphaël, où Donadieu propose de placer la *villa* de Valérius Paulinus que vantait Pline le Jeune, toutes aujourd’hui détruites ou ensevelies sous des constructions.

CONVERGENCES

Il est assez remarquable que les deux seuls viviers en eau de la Gaule soient situés à moins de 20 km l’un de l’autre, celui de la Gaillarde à Roquebrune-sur-Argens et celui des Sardinaux à Sainte-Maxime. C’est la première analogie entre ces deux sites.

La deuxième est l’orientation du vivier, Nord-Sud avec des canaux orientés sur les vents dominants Est et Sud suivant les prescriptions des agronomes romains Varron et Columelle,

3. PLINE l'Ancien, *N. H.*, XXXI, 42.

La deuxième utilisation est commerciale : le stockage des poissons peut être destiné à la vente de masse, dans des viviers immenses. Pline cite le cas de Q. Hirrius qui, grâce à ses viviers, put fournir plusieurs milliers de murènes lors d'un banquet offert par César en 49 avant Jésus-Christ³. La fabrication de *garum*, attesté à Toulon et Fréjus, est moins bien connue pour le sud de la France et l'Italie qu'en Bretagne, en Espagne et au Maroc, où sont répertoriées des installations, dites communément «cuves à salaison». Il faut de telles quantités de poissons pour le *garum* que c'est plutôt la pêche qui sert à fournir sa matière première. Et on connaît des *villae* italiennes avec un vivier éloigné, sans cuves de *garum*.

Les viviers associés aux *villae* maritimes donnent la mesure de la richesse et de la munificence du propriétaire, car les poissons et coquillages symbolisaient des dépenses de table exceptionnelles et ce luxe joua un rôle déterminant dans la naissance des viviers.

Les deux seuls viviers en eau vive de la Gaule

À l’époque romaine, de nombreux caps sont occupés de Saint-Raphaël à Saint-Cyr-sur-mer par des *villae* maritimes complétées de viviers, suivant en cela avec plus de modestie leurs modèles italiens de Campanie : les Baumelles à la madrague de Saint-Cyr-sur-mer, les *villae* de Cavalaire et de la Croix-Valmer (à Héraclée, à Pardigon), mais aussi à San-Peyre-des-Issambres, au Pierrat à la pointe de l’Harpillon, à Saint-Aygulf, à

pour permettre un brassage de l'eau et son oxygénation, pour la survie des poissons en été et cependant à l'abri des vents violents, le mistral dans les deux cas étant barré par les collines.

La troisième est la dimension réduite de leurs installations: 20 mètres de long, pour la Gaillarde, 10 pour les Sardinaux, tous les deux avec une profondeur de 2,10 mètres.

La quatrième est leur emplacement à la pointe d'un cap, immergés tous deux en pleine mer, très proches de la côte l'un et l'autre et non à l'intérieur des terres.

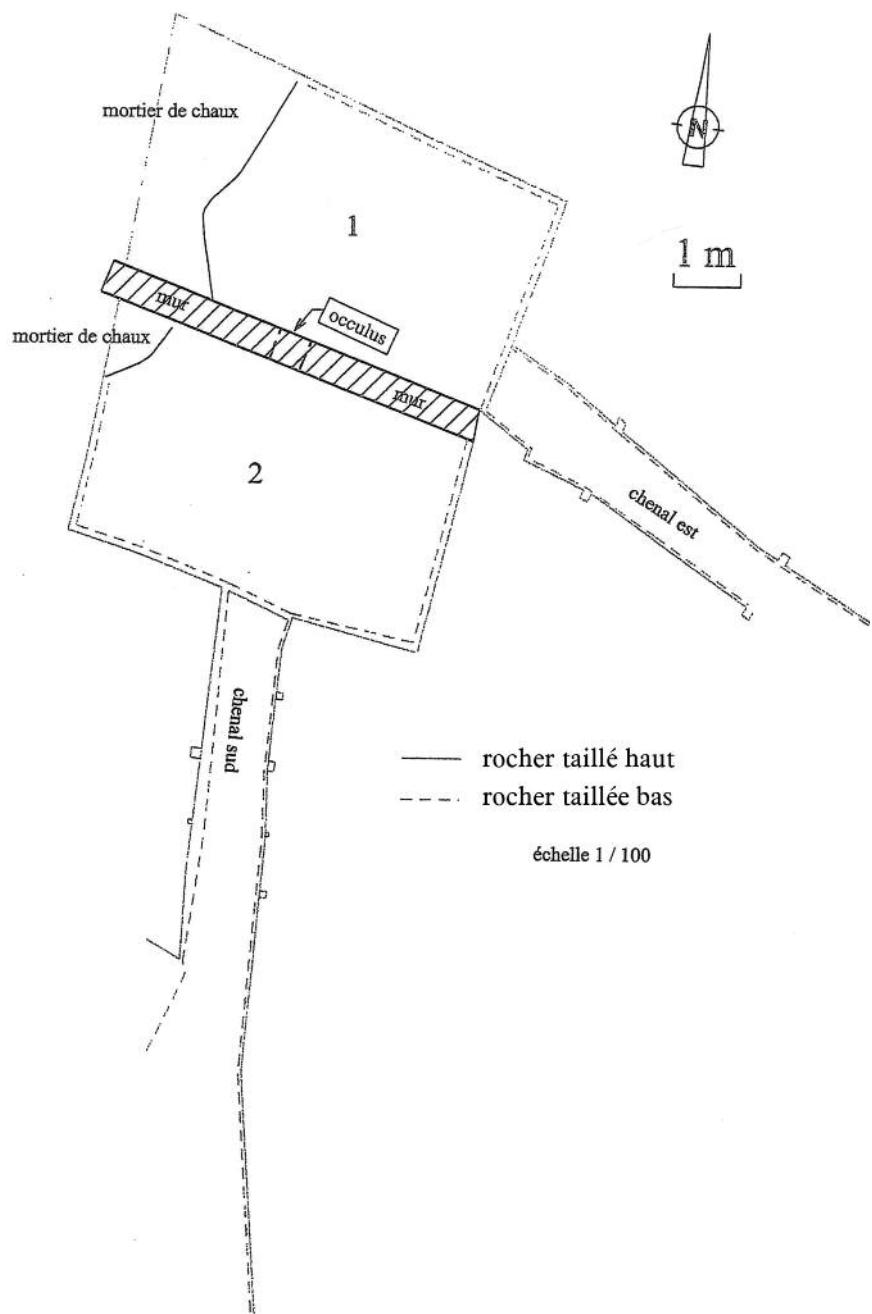
La cinquième est leur datation identique: 1^{er}-II^e siècles après Jésus-Christ, la grande période des viviers, celle de l'expansion économique et de la prospérité romaine dans notre région.

DIVERGENCES

On note des différences entre ces deux établissements :

1. Le soin apporté à la géométrie parfaite des Sardinaux, avec des côtés symétriques de 10 mètres par 5 de large, deux canaux bien droits par rapport aux 2 bassins, une entaille fine de la roche ne se retrouve pas à la Gaillarde, où l'on utilise une anse naturelle entre la côte abrupte de 10 mètres de haut et un rocher protecteur en mer. La roche est entaillée en certains points pour lui donner une forme régulière et l'anse fermée par une digue, suivant les prescriptions de Columelle (VIII 16). Le résultat en est une largeur variable du vivier de 5,40 mètres à 12 mètres et un tracé vagabond des 5 canaux utilisant les mouvements des rochers. En somme une géométrie stricte dans le premier, une composition avec les lieux dans le second.

2. Le nombre de bassin: 3 pour la Gaillarde, 2 pour les Sardinaux et donc un volume de stockage en mètres cube d'eau (et de poissons) trois fois et demi-supérieur pour la Gaillarde.



3. Un positionnement différent par rapport à la côte :

- en bordure « mourante », en pente douce, aux Sardinaux, à 10 mètres d'une élévation de 2 mètres, support possible d'une *villa* romaine,
- au pied d'un rocher abrupt et tourmenté de 10 mètres de haut à la Gaillarde rendant peu crédible le repas romain au bord du vivier.

4. Une protection naturelle du vivier à la Gaillarde par un rocher en mer, brise-lames permettant une exploitation vivrière même en hiver. Au contraire, absence de protection naturelle aux Sardinaux, rendant peu crédible l'utilisation du vivier en hiver, sauf structure bâtie disparue depuis.

5. Un large trottoir taillé dans la bordure rocheuse du vivier à la Gaillarde, le rocher nu et irrégulier sur les bords de celui des Sardinaux.

6. Des canaux très compartimentés aux Sardinaux (4 martelières sur le canal Sud) facilement accessibles à pied pour, peut-être, le stockage de coquillages, plus qu'à la Gaillarde où les seules martelières visibles ne semblent là que pour régir le flux de l'eau et la captivité des poissons.

7. Aux Sardinaux, un mur de séparation du vivier en deux bassins strictement égaux, l'ouverture au fond du mur permettant le flux de l'eau et chaque bassin alimenté par un canal. Au contraire à la Gaillarde, le flux s'effectue en surface par une entaille des murs séparatifs, murs soit construits, soit taillés dans la roche.

8. Enfin, le vivier des Sardinaux contenait un abondant matériel archéologique, datable de la fin des I^{er}-début du II^e siècles après Jésus-Christ : débris d'amphores diverses, vaisselle en céramique, en verre, *tegulae* et *imbrices* alors qu'aucun matériel n'a été sorti de celui de la Gaillarde.

Conclusion

Au vu des éléments ci-dessus, le vivier des Sardinaux, par sa situation, le soin apporté à sa réalisation, ses proportions modestes, son utilisation a priori limitée à l'été seulement était très proche d'une *villa* romaine maritime, en retrait de 10 mètres du vivier sur une éminence rocheuse de 2 mètres.

D'ailleurs dans ce talus, entre le rocher et la terre végétale, des tessons de *tegulae* et d'*imbrices* sont visibles. Egalement, le propriétaire de la villa moderne, installée à l'arrière du vivier, avait indiqué en 1996 à Monsieur Gaetan Congès qu'une mosaïque romaine et des *tegulae* auraient été trouvées devant la porte de la villa de son proche voisin.

Ce cap favorise l'implantation d'une de ces *villae* maritimes, regardant la mer sur les 3 côtés et multipliant par trois les points de vue sur l'environnement. Tous ces éléments correspondent à l'observation des *villae* maritimes de cette période (cf. LAFON, *Villae maritima*, 2001).

J'émetts aussi l'hypothèse que le vivier de la Gaillarde pouvait faire l'objet d'un commerce annuel de poissons destinés à la vente et peut-être parfois, pour les surplus, servir à la confection de *garum*, attestée à Fréjus et Toulon. Son encastrement au pied de la falaise, son volume disproportionné pour une consommation de *villa*, l'aspect pratique de sa réalisation sans vraiment un souci d'esthétique ou de rigueur géométrique, son utilisation annuelle possible, l'absence de *villa* proche (estimée à 1 km) me confortent dans cette hypothèse. Rajouté au fait qu'une cuve en béton romain dégagé fin 2003 lors de la réfection

d'une villa moderne à 50 mètres du vivier peut faire penser à la préparation de *garum*, malodorant et donc éloigné de la résidence des maîtres.

Deux interprétations qui sont deux chemins à poursuivre pour avancer à travers sondages futurs et observations locales vers plus de connaissances. Nous aurions alors le réfrigérateur naturel de la *villa* romaine des Sardinaux et l'exploitation piscicole de la *villa* de la Gaillarde.

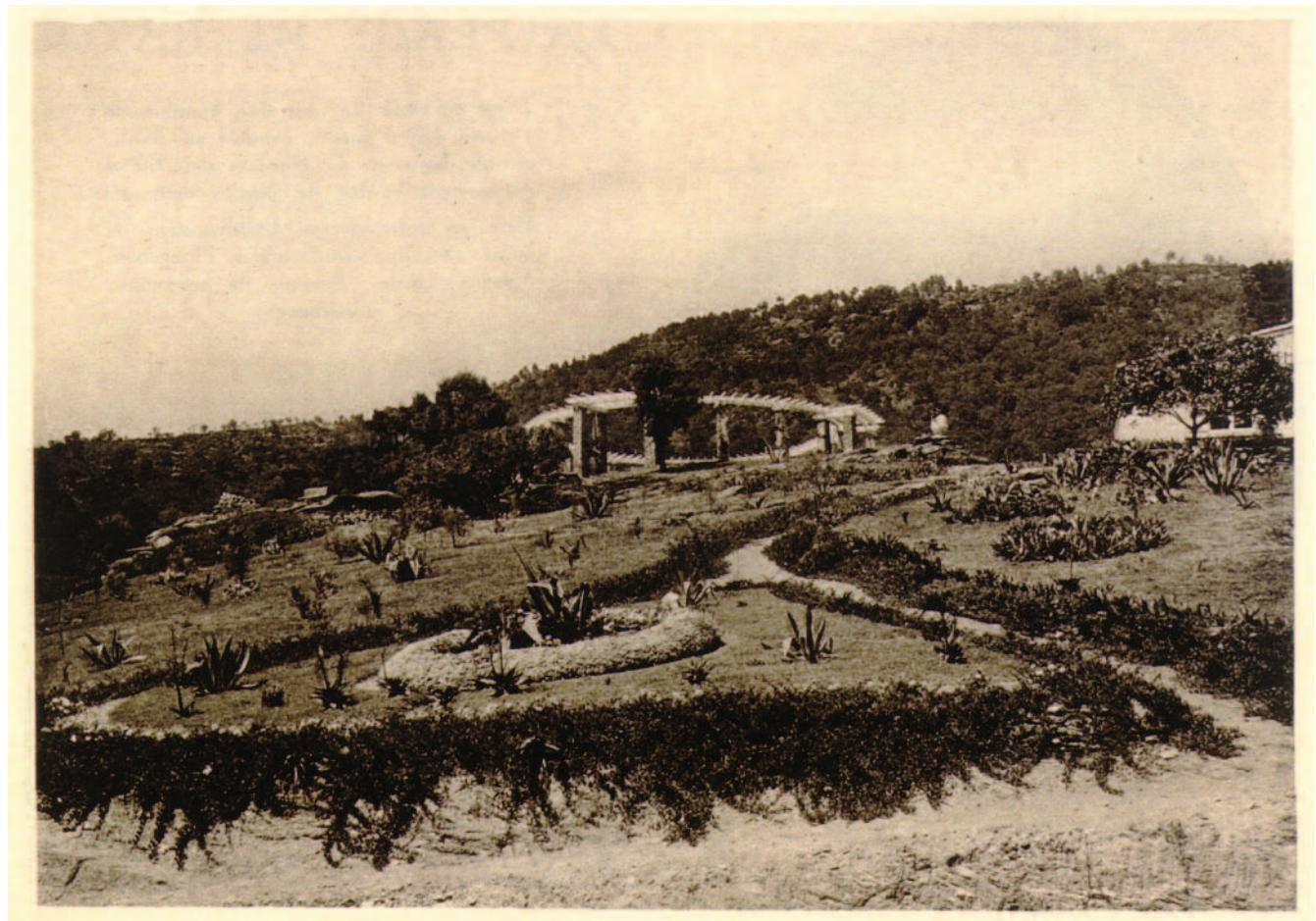
Bibliographie

- BRUN (J.-P.), *Carte archéologique de la Gaule*, le Var, Vol. 2, Paris, 1999.
- BRUN (J.-P.), CONGÈS (G.), ROMAGNAN (B.), Le vivier romain de la Gaillarde, in *Bilan scientifique du DRASM*, 1996, p. 101-102.
- COLUMELLE, *De Re rustica*, VIII, Paris.
- DICOCER, *Dictionnaire des céramiques antiques (VII^e s. av. J.-C/VII^e s. ap. J.-C.) en Méditerranée nord-occidentale*, direction de PY (M.), Lattara, Lattes, 1993.
- DONNADIEU (A.), VADON (P.), Le vivier maritime gallo-romain de la Gaillarde, *Bulletin et Mémoire de l'Institut des fouilles de Provence et de Préalpes*, Paris, 1926-1928.
- FABRE (A.), *Essai de monographie sur Sainte-Maxime Calidianisi*, Draguignan, 1932.
- FALCONNET (A.), Les Sardinaux, vivier gallo-romain, Publication de l'Association archéologique Aristide Fabre, 2003.
- FONCIN (P.), *Maures et Esterel*, réédition, Plan-de-la-Tour, 1976.
- LAFAYE (G.), Les viviers dans la Gaule romaine, *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, Paris, 1919.
- LAFAYE (G.), Notes complémentaires sur les viviers maritimes, *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, Paris, 1921.
- LAFON (X.), *Villa Maritima, Recherches sur les villas littorales de l'Italie romaine*, BEFAR, 307, éd. de l'École Française de Rome, Rome, 2001.
- POTTIER (E.), SAGLIO (E.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, 1873-1884.
- VARRON, *Res Rusticae*, livre III, Paris.

Freinet, pays des Maures ■ n° 5 ■ 2004

Un tableau de la Vierge à l'Enfant à la Garde-Freinet
La chapelle Notre-Dame-de-Lorette à Saint-Tropez
Un curé « progressiste » à la veille de la Révolution
Les Tropéziens et la guerre de Crimée (1854-1856)
1944-2004 : ces Gardois dont on a peu parlé
Du paysage des Maures à leur paléoenvironnement

Les mares et les ruisseaux temporaires
La chapelle du château Minuty
Les viviers romains des Sardinaux et de la Gaillarde
Mines et métallurgie dans le massif des Maures
Le Rayol-Canadel, naissance d'une station balnéaire
Quelques termes dans les ouvrages de Léon Sénéquier



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



LA GARDE-FREINET

**CONSEIL
GÉNÉRAL**